



Force Ouvrière

Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 61 67
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snafo.com>

GT EVALUATION DES CONTROLEURS

(réunion du 31 octobre 2007)

La dernière réunion du GT Evaluation des contrôleurs créé lors du CTP DSNA du 04 juillet 2007 et animé par Jean-Michel RICHARD, adjoint au chef du SNA/SE, s'est déroulée le 31 octobre 2007.
Le GT a examiné les documents suivants :

- La note sur la conduite de l'entretien d'évaluation des contrôleurs aériens.
- Le support à la conduite et au compte-rendu de l'entretien d'évaluation (document que rempliront les contrôleurs lors de l'entretien individuel).
- Les recommandations du GT « Evaluation des contrôleurs de la circulation aérienne ».

Les conclusions de ce GT seront présentées au CTP DSNA le 05 décembre 2007 pour une mise en œuvre en 2008 ou 2009.

1/ La note :

Cette note rappelle que les entretiens individuels seront précédés par un entretien collectif portant sur l'analyse des résultats du centre (examen des indicateurs sécurité et retard...) et sur la déclinaison locale des objectifs DSNA/DO. Les CTP locaux définiront le niveau auquel seront menés les entretiens collectifs.

Les contrôleurs en équipe et les contrôleurs détachés passeront l'entretien d'évaluation des contrôleurs. Les assistants de subdivision maintiennent leur qualification ainsi que les instructeurs régionaux seront concernés par l'entretien d'évaluation classique des fonctionnaires.

2 / Le support :

La colonne « avis de l'évaluateur » sera supprimée du feuillet permettant d'exprimer les stages que le contrôleur désirerait effectuer.

Un cadre « motif de satisfaction/insatisfaction par rapport à la formation » concernera tous les contrôleurs (ICNA et TSEEAC) et un autre la formation complémentaire que souhaite suivre un TSEEAC pour préparer sa 2^{ème} qualification.

3/ Les recommandations :

Elles permettent, entre autre, d'insister sur l'importance de la formation de l'évaluateur et sur l'impact de « l'appréciation générale » vis à vis de l'attribution éventuelle d'une majoration/réduction de délais d'avancement prévue par la mise en œuvre du décret de 2007.

Le GT recommande une coordination très étroite entre les évaluateurs et le supérieur hiérarchique chargé de répartir les réductions de délais.

FO a souhaité sensibiliser le GT sur le point suivant :

« FO a fait état de disparités possibles entre la pyramide des âges des TSEEAC contrôleurs et celle des TSEEAC non contrôleurs ; pour garantir l'équité au sein du corps, FO souhaite qu'il soit tenu compte de ces possibles disparités dans l'allocation par le SG des quotas de réductions de délais ».

Pour tout renseignement contactez vos représentants FO :

– Isabelle SCHWECKENDIEK (TSEEAC – LFPL) – Julie VARENNES (TSEEAC – LFOH)
– Pierre MEYBON (ICNA – Bureau National)
Tel : 05 57 92 84 86.- Fax :05 57 92 84 87 - fo-crnaso@regis-dgac.net,